



COMITE DES VOSGES DE BASKETBALL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

18 JUIN 2022

VITTEL

RAPPORT ANNUEL SAISON 2021/2022

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Allocution d'ouverture du Président du Comité des Vosges
- Intervention de S. HACQUARD
- Rapport moral du Président
- Rapport moral du Secrétaire Général
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes
- Election nouveaux membres
- Point des Responsables de Pôles
- Désignation du Délégué du Comité des Vosges pour les Assemblées Générales FFBB
- Installation du Conseil d'Honneur
- Récompenses et palmarès
- Allocution de clôture

SECRETARE GENERAL

Ça y est. On a réussi à aller au bout d'une saison complète. Même si elle ne fut pas de tout repos, on peut être content. On s'est pratiquement tous revus en vrai et pas à travers un écran.

Le rapport moral du Président étant, comme à l'accoutumée, fort complet, je ne reviendrai pas sur les différents points. Je voudrais quand juste souscrire fortement au chapitre des incivilités et dire qu'il faut les combattre incessamment. Les cas qui sont débattus par la Commission de discipline ne devraient même jamais arriver et doivent être traités avec toute la sévérité nécessaire.

Ce rapport sera développé sur 2 parties. J'évoquerai quelques nouveautés réglementaires qui vont intervenir pour la saison prochaine et qui vont toutes nous impacter, et, pour certaines, rapidement.

Avant cela, un petit point sur le Secrétariat.

Le Bureau s'est réuni réunir chaque mois pour parler notamment de la vie du basket dans notre département, de l'avancée des licences, de l'état sanitaire en début de saison, du Pass Sport et comme d'habitude des notes eFFBB (j'en parle à chaque fois 😊). Nos réunions sont toujours de bons moments d'échanges et de travail.

Le Comité Directeur, pour sa part, s'est réuni en septembre, décembre et mai. Certains se sont tenus en mode hybride avec du présentiel et du distanciel. Là aussi, des réunions fort studieuses et chacun des membres a pu intervenir.

Pour ces 2 organes, vous avez pu lire les comptes-rendus adressés quelques fois avec du retard et je vous prie de m'en excuser. Ce n'est pas toujours facile.

Nous avons encore cette année tenu la traditionnelle réunion des Présidents toujours bien suivie, même si ça pourrait être mieux. C'est un moment où les clubs peuvent parler entre eux de leurs aspects positifs et négatifs. C'est aussi un moment de partage avec le Comité et surtout une occasion de se faire entendre. Certains d'entre vous ont des griefs et c'est un des moments où il est possible de les évoquer. C'est bien dommage que certains ne viennent pas.

On est plusieurs à avoir participé à des webinaires organisés par les structures de la FFBB. C'est un nouveau moyen de communication qui va se développer encore. Cela permet d'apporter une information complète et commune à l'ensemble des clubs ou Comités et Ligues affiliés à la FFBB. Là encore, n'hésitez pas à vous y connecter.

Le Projet Sportif Fédéral a concerné 7 clubs cette saison. Comme l'année dernière, je pense qu'on peut encore mieux faire. Le Comité est là pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier.

Je vais axer la 2^{ème} partie de ce rapport sur certaines nouveautés pour la saison prochaine. Outre ce qui concerne les officiels que le Président a évoqué tout à l'heure, certains points réglementaires vont évoluer. Ils ont été présentés lors d'un webinaire organisé par la Fédération le 3 juin. Je peux tout de même rappeler que :

- Le VxE est intégré dans le socle des licences et n'est plus une extension sportive.
- Un nouveau contrat d'assurance sera applicable au 1^{er} juillet. Il comprend une Responsabilité Civile et la possibilité de souscrire des Garanties Individuelles Accident.
- Obligation de licence du Président lors de la réaffiliation au 01/07. Sans cela, les licences ne pourront pas être générées.
- Ajout d'un référent licence sur la fiche organisme du club dans FBI.
- Intégration d'une fonctionnalité de suivi des types de paiement sur FBI.
- Quelques modifications dans le règlement des CTC :
 - Entente avec un club hors CTC pour un an non renouvelable.
 - Championnat départemental non qualificatif : pas d'extension AST CTC et majorité du club porteur

Avant de clôturer, je tiens à remercier Gaëtan et Séverine pour tout ce qu'ils font, Luc pour nos échanges toujours intéressants et constructifs pour moi, tous les membres du Bureau pour leur travail et leur appui, les membres du Comité Directeur qui ont répondu présents à nos réunions et qui ont intervenus avec des débats intéressants, et puis vous tous, Présidents, correspondants, licenciés qui font que notre sport vit dans les Vosges.

Une petite citation de Michael Jordan « Certains veulent que ça arrive. D'autres aimeraient que ça arrive. Et les autres font que ça arrive. »

Passez une bonne assemblée générale et de très bonnes vacances

**Le Secrétaire Général,
Gilles GREGORI**

POLE COMPETITION

Enfin une saison qui arrive à son terme, pleine et entière, malgré un début des championnats toujours sous le coup de la pandémie.

Bien sûr il y a eu des reports cause covid mais moins que prévu et la commission sportive a fait preuve de souplesse dans la gestion des dérogations, ce qui a permis de passer le cap sans dommages.

Je voudrais revenir sur certains problèmes liés aux dérogations :

- Absences ou réponses tardives de l'adversaire.
- Absences d'accord entre les deux parties malgré plusieurs propositions de date, il a été constaté dans ce cas des forfaits faute d'entente ce qui n'est pas admissible.
- Dérogations sans justificatif.
- Dérogations de dernière minute.

Ces cas sont d'importantes pertes de temps pour la commission sportive qui doit régler les différents litiges liés à ces dérogations.

La saison prochaine, en cas de désaccords la sportive fixera d'autorité les dates et heures des rencontres et refusera celles qui ne sont pas conformes.

Pour la saison prochaine ce qui est prévu et acté :

Une montée de PRM en R2

Une descente de PRM en DM2

Une montée de DM2 en PRM

Du fait de la descente de trois clubs vosgiens en PRM, la composition des poules sera décidée en fonction des engagements

Bonnes vacances à toutes et à tous.

**Responsable Pôle Compétition,
Daniel Canet**

COMMISSION SPORTIVE :

1 - Championnat des Vosges

- 20 équipes Seniors Masculines (10 PRM - 12 DM2)
- 6 équipes Seniors Féminines
- 6 équipes U18F - phase 2 avec le CD54
- 10 équipes U17M
- 8 équipes U15M
- 14 équipes U13M
- 3 équipes U15F et 5 équipes U13F qui ont participé au championnat avec le CD54

Parmi les engagements

✓ 1 Entente

✓ 4 CTC

Cette année nous avons enregistré :

✓ 2 forfaits avant le championnat ;

✓ 2 forfaits généraux ;

✓ 17 forfaits en cours de saison ;

✓ 10 rencontres perdues par pénalité ;

- ✓ 59 fautes techniques dont 2 pour le même joueur lors de la même rencontre ;
- ✓ 1 faute technique banc ;
- ✓ 1 faute technique coach ;
- ✓ 4 fautes disqualifiantes sans rapport ;
- ✓ 20 remplacements de joueurs brûlés.

Dérogations :

- ✓ 130 Dérogations dont 19 dérogations payantes et 121 gratuites

La Commission Sportive a été tolérante pour les dérogations suite à la reprise des compétitions encore impactée par la pandémie, et à partir de la saison prochaine, la CS respectera le règlement sauf exceptions motivées.

➤ **Vainqueurs des championnats :**

- X PRM : La Val d'Ajolaise 2
- X DM2 : BC Chavelot 2
- X PRF : Thaon BB 1
- X U18F : Champion Interdépartemental SLUC Nancy Basket et BC Thermal Champion des Vosges
- X U17M : La Val d'Ajolaise
- X U15M : BC Thermal
- X U13M : Saint-Dié Vosges Basket
- X UF15 avec le CD54 : BC Thermal Champion Interdépartemental et Champion des Vosges
- X UF13 avec le CD 54 : Champion Interdépartemental SLUC Nancy Basket et BC Thermal Champion des Vosges

2 - Coupe des Vosges

L'engagement est obligatoire pour toutes les équipes évoluant en Vosges
Et les engagements sont volontaires pour les équipes évoluant en Région

• ➤ **Vainqueurs de la Coupe des Vosges :**

- X Seniors Masculins : La Val d'Ajolaise 2
- X Séniors Féminines : Thaon BB
- X U18F : CTC Hautes Vosges Granges
- X U17M : ASGE
- X U15M : BC Thermal
- X U15F : BC Thermal
- X U13M : La Val d'Ajolaise 1
- X U13F : BC Thermal

3 - Pour la saison 2022/2023 :

En ce qui concerne les équipes féminines U18F - U15F et U13F après une phase départementale qui se déroulera jusqu'aux vacances scolaires de la Toussaint, les vainqueurs pourront s'inscrire en Ligue s'ils le souhaitent

Comme cette année, s'il n'y a pas assez d'équipes dans les Vosges, nous ferons un championnat interdépartemental avec le CD54.

**Président de la Commission Sportive,
Patrick MANGEOLLE**

**Membre de la Commission Sportive,
Marie-Pierre CANET**

ARBITRAGE

Démarrage de la saison avec 14 arbitres purement Vosges (les CF et les ligues ont dépanné très occasionnellement lors des week-ends où il n'y avait pas de matchs de CF ou de ligues).

Plusieurs n'ont pas pu officier à cause d'un dossier médical non conforme et bloqués par la Fédé (certains ont pu réintégrer le championnat en cours).

Certains ont abandonné en cours ou ont été radiés.... (Ils ne se déplaçaient de toute façon jamais).

Ne restaient au final donc que 7 arbitres désignables sans compter les éventuelles indisponibilités pour raison personnelles (indisponibilités posées le plus souvent la semaine avant une fois les désignations faites ou même souvent la veille des matchs...).

Nous comprendrons vite que la saison fut extrêmement compliquée au niveau des désignations.

Et qu'il était quasi impossible de répondre aux nombreuses demandes des clubs (de surcroît non formateurs et visiblement non concernés par ce manque d'arbitres).

Bonnes vacances et merci aux arbitres qui eux ont donné beaucoup cette saison...

**Le répartiteur,
Gérald GILET**

BASKET LOISIR

8 équipes se sont engagées pour rechausser les baskets après les deux saisons blanches dues à la Covid : 7 équipes FFBB (Chavelot, Val d'Ajol, Gérardmer, Remiremont, La Bresse, Mirecourt et le BCT) et une équipe USFEN (Epinal).

Malgré un début de saison à nouveau perturbé par la Covid, la plupart des rencontres ont pu avoir lieu avec enfin, le retour de vraies...3èmes mi-temps !

Pour la clôture de cette saison, le club de La Bresse s'est porté volontaire pour organiser le désormais traditionnel tournoi de fin de saison le ... 18 juin ! d'où mon absence à l'assemblée générale du comité des Vosges !

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine ! avec peut-être quelques équipes supplémentaires !

**Responsable basket loisir,
Gérard Grunenwald,**

POLE FORMATION

Cette saison, le pôle Formation est arrivé à mener un grand nombre d'actions. Je pourrais vous faire un inventaire à la Prévert. Je retiendrai surtout :

- Les Brevets Fédéraux qui ont été fort bien suivis. Notre basket ne progressera qu'au contact d'encadrants formés. N'hésitez pas à envoyer vos licenciés qui ont envie de partager leur passion.
- Les Sélections Vosges qui ont bien travaillé lors des différents stages organisés par le Comité. Les jeunes filles ont remporté le TIC à Vittel et les garçons se sont honorablement comportés
- Les différentes écoles d'arbitrage réparties dans les Vosges. J'y reviendrai.
- Les stages de revalidation des arbitres, le passage de l'Examen Départemental assurés par une bonne équipe d'arbitres de bon niveau.
- La Réunion des Présidents qui a été fort instructive. Un bon moment de partage et d'écoute. Cette réunion, qui a pris un bon rythme de croisière, sera renouvelée. Si vous souhaitez qu'un sujet y soit abordé, vous pouvez bien sûr nous le soumettre.
- Des Webinaires organisés par la FFBB sur des sujets divers : eMarque, réaffiliation. Ce sont de nouvelles pratiques de formation qui permettent à un grand nombre de personnes de se former en même temps. Pour celles et eux qui ne peuvent participer, il est possible de revoir l'enregistrement. Cette nouvelle pratique va se généraliser. Là encore, vous êtes vivement encouragés à y participer.

En début de saison prochaine, nous allons organiser nos Assises de l'Arbitrage. Nous n'avons pas pu le faire cette saison comme nous le souhaitions. Ce n'est que partie remise. Nous voulons mettre en commun toutes nos idées, nos envies, nos besoins sur l'arbitrage et être à votre écoute pour faire progresser le nombre d'arbitres et améliorer le niveau.

Concernant l'arbitrage et les officiels en général, je souhaite ici remercier Antoine ROUSSEL pour tout le travail fourni cette année. J'y associe tous ceux qui l'ont accompagné dans son action. Et justement, en parlant des officiels, je souhaite aborder quelques une de ces nouveautés pour la saison prochaine. Le thème principal sera : recruter et fidéliser des arbitres.

- Les **clubs** vont désigner
 - Un Référent Officiels chargé de faire le lien dans son club entre tous ces différents acteurs.
 - Un Délégué Fair Play pour les U18 et Moins pour s'assurer du fair play dans les tribunes.
- Chaque club devra mettre en formation au moins un licencié pour la saison. Et 2 pour les clubs de plus de 300 licenciés. Ces licenciés devront passer l'examen. Pour les clubs de moins de 75 licenciés, cette obligation s'appliquera une saison sur deux. A défaut, une amende de 250 euros sera appliquée.
- Les formations pour les arbitres départementaux (validation initial et revalidation) seront gratuites. Pour les niveaux Région et Championnat de France, un droit à la formation va être créé par équipe engagée en fonction du niveau (gratuit pour le CD88, montant à déterminer pour la Ligue et la FFBB).
- Création d'un fonds de développement de l'arbitrage : 10 euros par équipe de jeune et 15 euros par équipe sénior seront collectés. Ces fonds permettront notamment d'accompagner les écoles d'arbitrage, le Challenge Arbitres, de nouvelles formations. Il doit s'agir d'actions visibles pour les clubs, les sommes collectées doivent être dépensées sur l'année et présentées en AG de fin de saison.

- Engagement de la **FFBB** à
 - Former : en formant des formateurs, en formant ses arbitres (initiale et continue), en étant pédagogue pour donner envie.
 - Fidéliser : en accompagnant les nouveaux arbitres (tutorat sur les 5 premiers matchs avec le même arbitre) et en mettant en place un process pour lutter contre les incivilités (accompagnement des arbitres qui en seraient victimes).
 - Valoriser : en mettant en place un Challenge de l'Arbitrage et en remettant des Sifflets de Bronze, d'Agent ou d'Or.
 - Organisation d'une journée découverte de l'arbitrage destinée aux 14-16 ans avec invitation des écoles d'arbitrage, des arbitres clubs entre le 22 octobre et le 5 novembre. Les comités seront dotés de kits de formation. La journée se déroulera sous formes d'atelier, de jeu, d'échanges autour d'un film et de petits matchs.
- Engagement des **Arbitres** à
 - Un devoir d'exemplarité par le biais d'une charte déontologique.
 - Comportement, attitudes.
 - Prévenir des indisponibilités en temps et en heure.
 - Prévenir en cas d'absence.
 - Répondre favorablement aux sollicitations de son club en matière de formation.
 - Utiliser des outils numériques de formation.

Comme vous le voyez, une saison riche et une autre à venir encore bien pleine.

Bonnes vacances et à bientôt.

**Responsable Pôle Formation,
Gilles GREGORI,**

POLE DEVELOPPEMENT

Mini-basket :

Tournois de début de saison :

Après une année sportive délicate, nous avons pu retrouver une partie des clubs lors des tournois de début de saison, pour le plus grand plaisir des participants :

- Rassemblement U 11 du 18 septembre : 30 filles et 55 garçons 8 clubs présents
- Rassemblement U 9 du 25 septembre : 23 filles et 51 garçons 6 clubs présents
- Rassemblement U 11 du 03 octobre : 32 filles et 73 garçons 10 clubs présents
- Rassemblement U 11 du 10 octobre : 29 filles et 62 garçons 10 clubs présents

Il est tout de même dommage de constater que les clubs amènent peu d'arbitres et que plusieurs clubs n'aient participé à aucun des quatre plateaux.

Rencontres U 11:

17 équipes masculines (ou mixtes) et 6 équipes féminines se sont engagées pour les rencontres U11. Ce nombre relativement important d'équipes est de bon augure pour les saisons à venir et les championnats de catégories supérieures.

Plateaux U9, rassemblements babys :

L'organisation des plateaux U9 n'a pas été des plus faciles cette saison dans différents secteurs. Nous devons trouver une solution dès la rentrée prochaine pour redynamiser certains secteurs, plus particulièrement le secteur Montagne. Il faut aussi que nos U9 participent à plus de plateaux, de manifestations tout au long d'une saison.

Fête de Noël du baby-basket :

Une centaine d'enfants venus de 13 clubs se sont retrouvés pour le Noël des babys le 11 décembre à Golbey.

Chaque participant a reçu un sac aux couleurs du CD, un ballon et une petite collation, le tout offert par le Comité des Vosges ainsi que des friandises venant de notre partenaire La Confiserie Bressaude.

Tournoi des Rois U9 :

Le tournoi a été annulé pour la seconde fois en raison de la période critique de la pandémie début janvier.

Fête du baby-basket à Golbey :

Les babys basketteuses et basketteurs se sont retrouvés en matinée samedi 21 mai à Golbey. Après les traditionnels ateliers, les enfants ont reçu des récompenses de la FFBB, du comité (un T-shirt) et de la confiserie Bressaude.

Une matinée pleine de joie et de sourires pour la centaine d'enfants présents, les parents, accompagnateurs et la vingtaine de bénévoles.

Fête du mini-basket à Vittel :

Près de 200 enfants de 14 clubs ont participé à cette journée mini-basket. Au programme, 4 grands groupes constitués, matchs (2 rotations), ateliers citoyens (premier secours avec la MAÏF, quizz basket et nutrition, alimentation) et le nouveau challenge U9 et U11 mis en place par la commission mini-basket. Le club de Corcieux a été récompensé après avoir obtenu la "meilleure moyenne club". Les enfants présents ont reçu un ballon offert par le comité ainsi que les lots de la FFBB et des bonbons de la Confiserie Bressaude.

Il est tout de même très regrettable, pour ne pas dire plus, de constater l'absence totale de certains clubs, clubs pourtant ayant participé aux rencontres U11 et aux plateaux U9 cette saison !
Merci à la commune de Vittel pour la mise à disposition du CPO ainsi qu'aux bénévoles du BC Thermal pour leur implication afin que la journée soit une réussite.

OBE - scolaire :

Dans le cadre de l'Open Plus de Gérardmer, deux demi-journées basket sont proposées aux primaires de la circonscription de Gérardmer, le jeudi 30 juin.

En amont, une formation des professeurs des écoles a été mise en place le mercredi 11 mai.

Remerciements :

Merci aux bénévoles présents qui ont œuvré avant, pendant et après les manifestations mini-basket. N'oublions pas que, sans leur investissement, aucune des manifestations que nous proposons ne pourraient être organisées. Un merci particulier à Sabine qui souhaite prendre du recul avec le basket pour les saisons à venir.

La commission mini-basket serait encore plus dynamique, plus performante si de nouvelles personnes, élues ou non au comité directeur, nous y rejoignent en apportant leur compétence, leur idée, leur enthousiasme.

Basket féminin, féminisation du basket :

Le projet d'un label départemental "basket féminin" a pris du retard. Nous tenterons de le présenter et le mettre en place la saison prochaine.

Deux clubs ont organisé leur journée du basket féminin : EB Mirecourt, BC Chavelot.

Que dire du week-end des 19 et 20 février où le club de Saint-Dié accueillait un plateau de Coupe de France U 18 F Elite ? Si peu de monde, que ce soit en tribune ou pour participer aux actions mises en place en marge de cet évènement

Lors prochaines saisons, il sera certainement intéressant de pouvoir proposer, au niveau départemental, des actions de promotion, de mise en valeur du basket féminin.

Challenge benjamin :

La finale départementale s'est déroulée à le 23 janvier à Chavelot avec 14 garçons et 4 (!!) filles représentant 7 clubs (!).

Si la situation sanitaire en cette période peut expliquer en partie un si petit nombre de participant-e-s, elle n'en est certainement pas la seule....

Un tournoi 3X3 a été organisé après les épreuves individuelles.

Chacun des participants a reçu un t-shirt offert par le comité des Vosges.

Filles :

1° : Lévana.F : BC Thermal

2° : Nina.A : BC Chavelot

3° : Camille.Y : BC Chavelot

Garçons :

1° : Tim.L : La Valdajolaise

2° : Mathis.A : BC Chavelot

3° : Noha.Z : BC Chavelot

Le comité des Vosges remercie le club de Chavelot de nous avoir accueilli ainsi que celles et ceux ayant contribué au bon déroulement de cette manifestation.

3X3 :

Epinal :

En partenariat avec la ville d'Epinal et la Préfecture des Vosges, un week-end 3X3, avec DJ, grapheur, breakdance, a été organisé sur le parking face à la préfecture les 28 et 29 mai.

Découverte du basket et du 3X3, tournois jeunes, ados et adultes, basket sport santé, tournoi Open Accès qualificatif pour l'Open plus de Gérardmer ont rythmé ces deux jours.

Au vu de l'engouement et du succès de cette opération, nous espérons pouvoir la renouveler dès l'an prochain et la pérenniser.

Merci aux bénévoles du Comité et aux intervenants de la ville d'Epinal pour leur participation et contribution à ce succès.

Gérardmer :

Le premier Open plus de Gérardmer a eu lieu début juillet 2021 ,

3 jours de 3X3, collégiens le vendredi, Junior League et Open Accès le samedi, puis le tournoi Open plus le dimanche.

Succès pour ce premier événement, malgré une météo capricieuse en fin de samedi.

Un grand merci aux nombreux bénévoles présents pendant près d'une semaine pour aider au bon déroulement de cette manifestation. Merci aussi à la ville de Gérardmer pour son implication et sa collaboration efficace.

L'édition 2022 se déroulera du 30 juin au 3 juillet. Espérons qu'une forte participation d'équipes féminines Vosgiennes (et du Grand Est) au tournoi féminin de l'Open Plus, fasse, que cette année, nous ne soyons pas dans l'obligation d'annuler encore ce tournoi.

Divers :

Vosges basket Camp :

Après un été 2020 sans camp, enfants et cadres ont eu le plaisir de se retrouver à Gérardmer. Nous avons enregistré une baisse de participants pour la seconde session réservée aux plus âgés, le décalage des vacances scolaires en étant très certainement la principale raison. 32 enfants la première semaine et 22 adolescent-e-s en seconde semaine, ont goûté aux joies des baignades, des activités nautiques, de la qualité de l'hébergement et de la restauration, des animations en soirée, mais aussi à la pratique du basket.

Vosges Basket Tour :

Ce n'est pas moins d'une quinzaine d'étapes du Vosges Basket Tour 2022 qui ont eu lieu dans tout le département en juillet et août dernier. Ces actions, rentrant dans les opérations "quartiers d'été" ou demandées par les clubs, rencontrent un vif succès et permettent une vraie promotion du basket vosgien, surtout avec l'utilisation de nos structures gonflables.

Opération "Ramène ton ou ta pote" :

Cette opération lancée fin septembre et ouverte aux licenciés mineurs a eu un succès en demi-teinte. 72 parrainages avec, seulement et uniquement, 5 clubs ayant retourné ces parrainages....

Conclusions et remerciements :

Après deux saisons perturbées, nous avons vécu une saison quasi normale.

Cette saison 2021-2022 a vu une augmentation des licenciés au comité, revenus à un nombre similaire d'avant crise.

Pour autant, la pandémie a bouleversé certaines habitudes, certaines évidences. Les difficultés existent (nombre en baisse de dirigeants, difficulté de trouver des encadrants, absence ou baisse de participation pour certains clubs aux manifestations proposées par le CD- ou d'autres clubs- etc.), difficultés plus palpables, plus visibles, plus inquiétantes pour certaines structures.

Le Pôle Développement se doit d'être un acteur de cette dynamique en finalisant certains projets entamés, en améliorant et faisant évoluer les actions déjà en place, pour proposer de nouveaux projets. Mais c'est avant tout la collaboration clubs-comité, qui fera évoluer positivement les choses.

Le Pôle développement remercie les clubs, collectivités qui nous accueillent, soutiennent dans nos différents projets, lors de nos manifestations.

A titre personnel, je remercie pour leur réelle implication nos salariés, apprenti, service-civiques, stagiaire, Stéphane pour ces très nombreux articles et photos. Un grand et sincère merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie, qui partagent leur enthousiasme, leur bonne humeur lors de différentes manifestations proposées par le Pôle développement. Grace à elles et à eux, notre basket bouge, se fait connaître et reconnaître, et, nos jeunes (et moins jeunes) licenciés s'épanouissent par et avec le basket.

**Responsable Pôle Développement,
Thierry LEMONNIER**

CONSEIL D'HONNEUR

Le Conseil d'Honneur a un rôle consultatif. Il est appelé à remplir des missions particulières et à étudier des litiges entre dirigeants ou organismes fédéraux, sur demande du Bureau auquel il soumet un rapport pour suite à donner.

Le Conseil d'Honneur est composé de :

- Membres de droit : Les membres d'Honneur
- Membres cooptés. Peuvent postuler au titre de membres cooptés, les membres ayant exercé une fonction électorale au Comité Départemental pendant au moins huit ans et exercé pendant au moins quatre saisons sportives une fonction de Président de Commission départementale.
- Toute autre personne souhaitant en faire partie devra faire acte de candidature auprès du Conseil.

Le Conseil est présidé par le Président du Comité Départemental, assisté par le 1er Vice-Président. A l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil d'Honneur procède à la nomination de son Bureau qui comprend :

- Un Président délégué
- Un Vice-président
- Un Secrétaire

COMPTE DE RESULTAT

| DEPENSES | REALISATIONS | PREVISIONS | PREVISIONS |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2021/2022 | 2021/2022 | 2022/2023 |
| EAU ELECTRICITE | 1228 | 1300 | 1300 |
| FOURNITURES BUREAU | 3840 | 2500 | 2500 |
| TELECOM | 887 | 1300 | 1000 |
| AFFRANCHISSEMENTS | 822 | 450 | 750 |
| PETIT MATERIEL ENTRETIEN LOC | 587 | 1500 | 500 |
| FOURNITURES SPORTIVES | 360 | 1500 | 2000 |
| PETIT MATERIEL ET MOBILIER | 4249 | 1500 | 1000 |
| FRAIS IMMEUBLE+ASSURANCES | 4637 | 4700 | 4700 |
| DEPLACEMENTS | 10057 | 5000 | 8000 |
| MISSIONS RECEPTIONS AG CD | 2407 | 2000 | 2000 |
| LICENCES | 56913 | 36000 | 56000 |
| MUTATIONS 2021/2022 | 2720 | 3000 | 2500 |
| AFFILIATIONS | 3791 | 4200 | 3500 |
| FRAIS MAD EDUCATEUR SPORTIF | 1687 | 1000 | 3000 |
| ACTIONS DEVELOPPEMENT ET V E | 12757 | 4500 | 12000 |
| FORMATION ARBITRES | 1165 | 700 | 2000 |
| ACTION CLUBS RETOUR AU JEU | 5972 | 9000 | 0 |
| MINI BASKET + OBE | 5315 | 5000 | 5500 |
| TOURNOI INTERNATIONAL SAINT DIE | | | 35000 |
| FORMATION JOUEURS ET CADRES | 10900 | 9000 | 10000 |
| BASKET 3X3 (Dont OPEN PLUS) | 27519 | 25000 | 25000 |
| VOSGES BASKET CAMP | 21768 | 25000 | 32000 |
| COUPE DES VOSGES | 1500 | 1500 | 1500 |
| COTISATIONS | 100 | 200 | 200 |
| PERSONNEL | 45013 | 42000 | 57200 |
| SERVICE CIVIQUE | 1979 | 8000 | 1800 |
| CHARGES SOCIALES | 16229 | 13500 | 13800 |
| DIVERS + CHARGES ANTER | 31 | 100 | 100 |
| CHARGES FINANCIERES | 324 | 150 | 150 |
| AMORTISSEMENTS | 4328 | 4400 | 5000 |
| | 249085 | 214000 | 290000 |
| EXCEDENT SAISON | 1277 | 0 | |
| TOTAL GENERAL | 250362 | 214000 | 290000 |

COMPTE DE RESULTAT

| RECETTES | REALISATIONS | PREVISIONS | PREVISIONS |
|---|---------------|---------------|---------------|
| | 2021/2022 | 2021/2022 | 2022/2023 |
| VENTES AUX CLUBS | 0 | 600 | 0 |
| AFFILIATIONS | 4200 | 4400 | 4200 |
| LICENCES + MUTATIONS | 113580 | 73000 | 110000 |
| COTISATIONS DEPARTEMENTALE +VB | 4041 | 4200 | 4000 |
| RECETTES DIVERSES (manifestations) | 3090 | | 4000 |
| FORMATION TECHNICIEN /CADRES | 3640 | | 2000 |
| MISE A DISPOSITION EDUCATEUR SPORTIF | 5639 | 2250 | 4000 |
| PENALITES FINANCIERES | 3399 | 1500 | 2000 |
| ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS | 6063 | 6500 | 6000 |
| DEROGATIONS | 785 | 250 | 500 |
| FFBB | 2189 | 9500 | 31000 |
| APPELS A PROJETS (Etats et collectivités) | 28300 | 14000 | 15000 |
| VOSGES BASKET CAMP | 20876 | 26000 | 30500 |
| AGENCE NATIONALE SPORTS | 21000 | 8000 | 17000 |
| PARTENAIRES PRIVES | 5000 | 7000 | 10000 |
| CONSEIL DEPARTEMENTAL | 17200 | 17200 | 20800 |
| CONSEIL REGIONAL | 2000 | 3000 | 3000 |
| AIDES APPRENTISSAGES | 5333 | 6000 | 3500 |
| INDEMNITES SERVICE CIVIQUE | 2277 | 700 | 1600 |
| AUTRES SUBVENTIONS | | | 3000 |
| DONS - FRAIS DEPL COM NON PERCUS | 1054 | 2000 | 2000 |
| INDEMNITES SECURITE SOCIALE | 39 | | 200 |
| DIVERS | 191 | 0 | 200 |
| PRODUITS FINANCIERS | 384 | 400 | 500 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 0 | 0 | |
| REPRISE PROVISION RETOUR AU JEU | 0 | 19000 | 12000 |
| PRODUITS EXERCICE ANTERIEUR | 82 | 0 | |
| TOTAL RECETTES SAISON | 250362 | 205500 | 287000 |
| DEFICIT SAISON | 0 | 8500 | 3000 |
| TOTAL GENERAL | 250362 | 214000 | 290000 |

COMITE DES VOGES de BASKET

Saison 2021 - 2022

| ACTIF | | PASSIF | | |
|----------------------------|------------|-----------|-------------------|----------------------|
| | Brut | Amort | Net | |
| IMMOBILISATIONS | 101 416,67 | 79 064,72 | 22 351,95 | 105 935,29 |
| DISPONIBILITES | | | | |
| CREDIT MUTUEL CC | 67 226,99 | | | 70 696,72 |
| CREDIT MUTUEL LIVRET | 77 284,47 | | | 35 238,57 |
| CAISSE | 0,04 | | | |
| CREANCES | | | 8 813,47 | 70 098,70 |
| CLUBS NEGATIFS | 2 590,35 | | | |
| DEBITEURS DIVERS | 161,28 | | | |
| CHARGES PAYEES D AVANCES | 6 061,84 | | | |
| PRODUITS A RECEVOIR | 1 634,00 | | 1 634,00 | |
| TOTAL GENERAL | | | 177 310,92 | 177 310,92 |
| | | | | EXCEDENT SAISON |
| | | | | 1 276,93 |
| | | | | TOTAL GENERAL |
| | | | | 177 310,92 |

Commentaires

Fait à LA BRESSE le 31 MAI 2022 . LE TRESORIER MICHEL PETITJEAN

RENSEIGNEMENTS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2021/2022

Principaux points à relever pour le présent exercice :

- IMMOBILISATIONS comptabilisées pendant l'exercice
 - CHRONO 3X3 2 280,00 €
 - PANNIER MOBILE 1 373,10 €
 - AMORTISSEMENTS 2021/2022 4 328,21 €

A la clôture du bilan, le total des immobilisations s'élève à 101 416,67 €
Le total des amortissements est de 79 064,72 € et le solde de 22 351,95 €

- Le solde des sommes dues par les Clubs au bilan est de 2590,35 € et concerne 5 clubs. Pour 4 d'entre eux les virements sont parvenus début juin. Un seul club présente un retard de 1 761,17 € malgré différentes relances.
- Tous les clubs ayant un trop versé ont été remboursés par virement le 22 mai. Un club est positif de 40 € suite à un virement du 31 mai pour une somme déjà déduite du trop versé sur licences.
- La caisse de péréquation présente un solde de 6 515,68 € et le décompte définitif sera fait début juillet après la fin des championnats et des Coupes des Vosges.
- Tous les acomptes demandés ont été versés.
- Les soldes bancaires ont été rapprochés entre le solde comptable et le solde des extraits. La trésorerie totale est de 144 511,50 €.
- Le solde du compte des charges payées d'avance de 6 061,84 €. Il concerne les acomptes versés à 3 hôtels de Gérardmer pour le tournoi 3x3 de juillet 2022 et les droits FFBB pour ce même tournoi de 1 500 € ainsi que 2 acomptes versés pour des activités réservées pour le camp d'été de juillet 2022.
- Les débiteurs divers pour 161,28 € correspondent à une régularisation d'un fournisseur en cours (envoi RIB) et pour 35,52 € à un virement d'arbitrage à faire dès réception du RIB.
- Pour les organismes sociaux de 8 261,52 €, cela correspond aux charges sur salaires d'avril et mai à verser (8 017,87 €) et le prélèvement à la source impôts (243,65 €).
- Le solde du compte Charges à payer est de 31 106,50 €. Il concerne le solde des licences à régler à la Ligue après envoi de la facture (23 000 € d'après une estimation ligue), une provision dans l'attente de factures pour du mini basket (1 500 € sur des actions en cours et sur les différentes fêtes de fin mai pour 2 000 €), pour les Coupes des Vosges (1 500 €) et une facture d'équipements en cours (3 106,50 € sur devis).
- Les avances sur subventions de 14 325 € correspondent à
 - 9 375 € d'acompte de trésorerie sur une subvention du Conseil Départemental à utiliser sur la future saison.
 - 2 250 € d'acompte sur des subventions CGD OPEN de GERARDMER de juillet.
 - 2 700 € de sponsoring CE pour le tournoi 3x3 de GERARDMER de juillet.

- Pour le camp de juillet 2022, nous avons reçu des acomptes pour 9 850 €.
- Le solde du compte produits à recevoir s'élève à 1 634 € et concerne une bonification FFBB pour les licences nouveaux dirigeants déjà remboursées aux clubs.
- Les déplacements de membres du Bureau ont été comptabilisés en don avec délivrance du reçu fiscal et correspondent à 1 054,23 €.
- Le résultat comptable est un excédent de 12 76,93 €.
- Les fonds propres de l'association avant affectation de ce résultat s'élèvent à 105 935,29 € dont 16 238,57 € de provisions pour charges et 19 000 € pour l'action retour au jeu. Ces sommes ont été provisionnées sur l'année 2020 et non utilisées cette année.
- Le total des disponibilités est de 144 511,50 € dont 77 284,47 € sur le livret (Plafond) et solde du compte courant Crédit Mutuel pour 67 226,99 €

Pour établir le prévisionnel, nous sommes repartis pour la recette principale (licences), les recettes et les dépenses pérennes sur la base de la saison actuelle. Les subventions pour nos différentes organisations ont été évaluées en fonction des accords déjà obtenus et des dossiers en cours. L'augmentation du prévisionnel de 250 000 € à 290 000 € vient surtout du fait d'une nouvelle manifestation (Tournoi International U17M de Saint Dié Des Vosges) pour 35 000 € et d'une augmentation concernant le camp d'été de Gérardmer.

A l'issue de cette assemblée générale, je reste bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires souhaités sur simple demande de votre part.

Je vous prie de vouloir excuser mon absence physique à cette assemblée, étant absent des Vosges. Je remercie Luc VALETTE de vous avoir présenté ce présent rapport.

Je remercie les trésoriers des clubs pour leur travail en souhaitant encore améliorer nos relations par des contacts permanents sur les différentes difficultés que vous pouvez éventuellement rencontrer et redis mon souhait d'une utilisation au maximum des virements dans nos opérations financières.

Bonnes vacances.

**Le Trésorier,
Michel PETITJEAN**

Olivier SALVAT
12 rue de Lorraine
88360 RUPT SUR MOSELLE

COMITE DES VOSGES DE BASKET BALL 8 rue de Nancy 88000 EPINAL

CONTROLE DES COMPTES 2021-2022

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Suite à la mission qui m'a été confiée de contrôler la cohérence des comptes du Comité des Vosges de Basket Ball, je vous fais part de mes conclusions.

Le contrôle, qui ne constitue pas un audit au sens légal du terme, porte sur les comptes annuels établis pour la période du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022. Les documents comptables et pièces justificatives ont été transmis par le trésorier de l'association et ont permis d'assurer un contrôle complet des comptes. Cet exercice comptable fait suite à la période de crise sanitaire avec un retour aux compétitions sous couvert de pass sanitaire en début de saison.

Le contrôle effectué consiste à examiner par sondages les éléments réels justifiant les données contenues dans les comptes, à apprécier les principes comptables suivis et les estimations (provisions) significatives pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation.

Après ces contrôles, j'estime que les comptes annuels établis sont conformes aux règles comptables régissant les associations. Les éléments bilanciers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation de l'association au regard des opérations réalisées au cours de l'exercice comptable ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'association.

Il est à noter des investissements d'une valeur totale de 3 653.10 € bruts amortis sur 3 et 5 ans. La provision de 19 000 € pour « retour au jeu » reste d'actualité.

L'association dégage pour l'exercice écoulé un résultat bénéficiaire de 1 276.93 euros. Les fonds associatifs s'élèvent à 70 696.72 euros et le total bilan est de 177 310.92 euros.

Il est important de préciser que cette attestation est faite sur la base de contrôles bénévoles ne relevant pas de la CNCC.

Olivier SALVAT

BAREME FINANCIER 2022/2023 - CD88

| ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNAT DES VOSGES | |
|---------------------------------------|---------|
| U11 | gratuit |
| U12 à U15 | 65,00 |
| U16 à U18 | 70,00 |
| U19 et plus | 111,00 |
| ENGAGEMENTS EN COUPE DES VOSGES | |
| | gratuit |
| COTISATIONS DEPARTEMENTALES | |
| 1 à 50 | 134,00 |
| 51 à 100 | 197,00 |
| 101 à 150 | 234,00 |
| 151 à 200 | 252,00 |
| 201 à 250 | 266,00 |
| 251 et plus | 288,00 |

| FONDS DEVELOPPEMENT ARBITRES | |
|------------------------------|-------|
| Par équipe jeune | 10,00 |
| Par équipe sénior | 15,00 |

| DEROGATIONS | |
|---|---------|
| Avant le début du championnat | gratuit |
| Changement d'horaire ou salle dans le même W.E. | gratuit |
| Entre 0 et 20 jours | 45,00 |
| Au-delà de 21 jours | 35,00 |

| RENCONTRE PERDUE PAR PENALITE | |
|-------------------------------|-------|
| U13 | 30,00 |
| U15 à U18 | 40,00 |
| U19 et plus | 97,00 |

| FORFAIT | |
|-----------------------|--------|
| Général U13 | 100,00 |
| Général U15 et plus | 140,00 |
| Rencontre U13 | 30,00 |
| Rencontre U15 à U18 | 40,00 |
| Rencontre U19 et plus | 97,00 |

| FAUTE TECHNIQUE ET/OU DISQUALIFIANTE | |
|---------------------------------------|--------|
| Banc | 15,00 |
| 1ère joueur | 15,00 |
| 2ème joueur | 40,00 |
| 3ème joueur | 75,00 |
| 4ème joueur | 100,00 |
| 5ème et plus joueur | 150,00 |
| 1ère entraîneur équipe jeunes | 50,00 |
| 2ème entraîneur équipe jeunes | 75,00 |
| 3ème entraîneur équipe jeunes | 100,00 |
| 4ème entraîneur équipe jeunes | 150,00 |
| 5ème et plus entraîneur équipe jeunes | 200,00 |

| E-MARQUE | |
|---|---------------------------------|
| Retard e-marque au plus tard mardi (si problème V2) | 11,00 |
| E-marque incomplète | 8,00 |
| E-marque absence délégué club 1ère infraction | 30,00 |
| E-marque absence délégué club 2ème infraction | 30,00 |
| E-marque absence délégué club 3ème infraction | ouverture dossier disciplinaire |

| LICENCE | |
|-----------------------------------|-------|
| Licence non présentée U13 à U18 | 21,00 |
| Licence non présentée U19 et plus | 33,00 |
| Joueur non surclassé | 97,00 |

| ABSENCE LISTE BRULES / EQUIPES PERSONNALISEES | |
|---|---------------------------|
| 1ère infraction | 50,00 |
| 2ème infraction | RENC. PERDUE PAR PENALITE |

| | |
|---------------------|-------|
| RECLAMATIONS | 97,00 |
|---------------------|-------|

| BAREME ARBITRES | |
|-----------------|-------|
| U13 à U18 | 26,00 |
| U19 ET PLUS | 30,00 |

| PRATIQUES | CATEGORIES | PRIX | TOTAL (socle+ext.) |
|----------------------------------|------------|-------|--------------------|
| SOCLE POUR TOUT LICENCIE EN CLUB | | | |
| Socle | Toutes | 39,00 | |

| VIVRE ENSEMBLE | | | |
|--------------------|-------------|-------|--|
| Basket Santé | U5 à U18 | 39,00 | |
| | U19 et plus | 39,00 | |
| BaskeTonik Fitness | U13 à U18 | 39,00 | |
| | U19 et plus | 39,00 | |

| EXTENSIONS POUR PRATIQUE EN CLUB | | | |
|----------------------------------|-------------|---------|---------|
| Joueur Compétition | U1 à U11 | 1,40 | 40,40 |
| | U12 à U15 | 10,50 | 49,50 |
| | U16 à U18 | 22,45 | 61,45 |
| | U19 et plus | 25,00 | 64,00 |
| Joueur Entreprise | U19 et plus | 11,50 | 50,50 |
| Joueur Loisir | U19 et plus | 22,00 | 61,00 |
| Micro basket | U5 et moins | gratuit | gratuit |

| EXTENSIONS PRÊT "T" | | | |
|------------------------------|-------------|---------|--------|
| Joueur Compétition prêté (T) | U7 à U11 | gratuit | 40,40 |
| | U12 à U13 | gratuit | 49,50 |
| | U14 à U15 | 70,20 | 119,70 |
| | U16 à U18 | 70,20 | 131,65 |
| | U19 et plus | 70,20 | 134,20 |

| AUTORISATIONS SECONDAIRES AST | | | |
|------------------------------------|-------------|---------|-------|
| Joueur Compétition AST Compétition | U7 à U11 | gratuit | 40,40 |
| | U12 à U13 | gratuit | 49,50 |
| | U14 à U15 | 15,00 | 64,50 |
| | U16 à U18 | 24,00 | 85,45 |
| | U19 et plus | 24,00 | 88,00 |

| MUTATIONS | | | |
|-----------|-------------|---------|--------|
| Mutations | U7 à U11 | gratuit | 40,40 |
| | U12 à U13 | gratuit | 49,50 |
| | U14 à U15 | 60,00 | 109,50 |
| | U16 à U18 | 60,00 | 121,45 |
| | U19 et plus | 60,00 | 124,00 |

| ASSURANCES | | | |
|--------------------------|--|------|--|
| Barème RC | | 0,26 | |
| Barème A | | 2,17 | |
| Barème B avec IJ | | 6,27 | |
| Barème C (A ou B + 0,36) | | 0,36 | |

| | |
|-----------------------------------|------|
| Retard de règlement | 10% |
| Vosges Basket papier | 10 |
| Défaut de représentation à l'A.G. | 150 |
| Barème km pour forfait | 0,38 |

RECOMPENSES 2021-2022

VOSGES

LETTRES DE FELICITATIONS

- ★ AUBRIET Guillaume – ESS Hennezel
- ★ DA SILVA SANTOS Bryan – Basket Club Thermal
- ★ DADOLLE Olivier – Basket Club Chavelotais
- ★ DESCHASEAUX Sébastien – Basket Club Thermal
- ★ GAUDE Emilie – Effort Basket Mirecourt
- ★ LEGRAND Fanny – Effort Basket Mirecourt

MEDAILLES DE BRONZE

- ★ BOURSIER Stéphanie – Basket Club Gironcourt
- ★ DUVOID Jennifer – Tetras Basket Vosges
- ★ GAGETTA Vincent – ASM Corcieux

LIGUE

LETTRES DE FELICITATIONS

- ★ BALMA Joëlle –Basket Club Thermal
- ★ BETIS Lionel – Basket Club Chavelotais

MEDAILLES DE BRONZE

- ★ BRECHE Hervé – ASGE
- ★ GREGORI Gilles – CD88

MEDAILLE D'ARGENT

- ★ DELOY Stéphane – Basket Club Thermal